

Emmanuel Pénicaud

Conservateur général
du patrimoine
Directeur de la création
au Mobilier national

Paris III^e

Les décors de la Chancellerie d'Orléans remontés dans l'hôtel de Rohan

Le 19 octobre 2021 ont été inaugurés les décors de la Chancellerie d'Orléans, remontés dans l'hôtel de Rohan, aux Archives nationales. Un dossier ouvert depuis plus d'un siècle se trouve ainsi refermé, et de façon heureuse. Par l'importance des décors concernés, par les polémiques qu'il a suscitées, par sa durée aussi, ce projet concentre de nombreuses problématiques traversées par l'administration des Monuments historiques. Nous souhaiterions, dans le présent article, l'aborder sous l'angle administratif, scientifique et matériel du chantier¹.

Ci-contre

Figures 1 et 2

Façade extérieure de l'hôtel de Voyer (fig. 1) et vue intérieure de la salle à manger (fig. 2), Sir William Chambers, encre et lavis sur papier, *Parisian Album*, 1774.

© RIBA Collections.

Page de droite

Figure 3

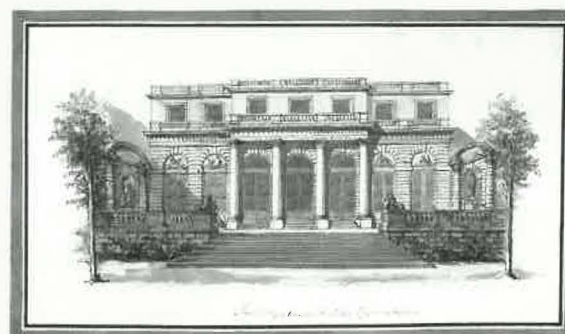
Les décors de la Chancellerie d'Orléans remontés à l'hôtel de Rohan, enfilade du salon (au premier plan) et de la salle à manger.

Ph. N. Cantin, N. Dion, S. Méziache.
© Archives nationales /
Atelier photographique.

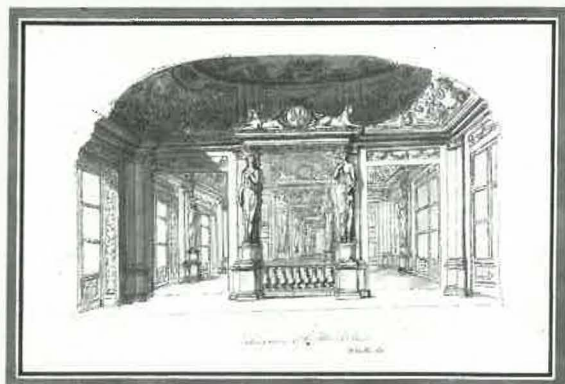
L'administration des Monuments historiques et la Chancellerie d'Orléans

La demande de classement de la Chancellerie d'Orléans par sa propriétaire, la baronne Henri Thénard, parvint à l'administration des Beaux-Arts le 19 janvier 1914, soit vingt jours après le vote de la loi de 1913 ; elle fut immédiatement suivie d'effet. À cette date, la Commission des monuments historiques savait que l'hôtel était déjà condamné par les velléités d'extension de la Banque de France et par les projets d'urbanisme de la Ville de Paris. Mais l'article 11 de la loi nouvelle ouvrait une brèche dans laquelle la Commission s'engouffra : il prévoyait en effet qu'« aucun monument classé ou proposé pour le classement ne [pouvait] être compris dans une enquête aux fins d'expropriation pour cause d'utilité publique qu'après que le ministre des Beaux-Arts [aurait] été appelé à présenter ses observations ». Avec une détermination remarquable, l'administration des Monuments historiques s'invitait ainsi dans la discussion, au grand déplaisir des deux autres protagonistes de l'affaire. Elle fut bientôt rejointe par les défenseurs du patrimoine parisien.

Le dossier fut rouvert après la guerre. La Ville et la Banque signèrent, en 1921, une convention organisant l'expropriation et la démolition, mais prévoyant le remontage « des parties intéressantes au point de vue artistique ou historique » de l'hôtel. Même si elle aurait préféré le déplacement de l'édifice, la Commission entérina le 25 mai 1923 le déclassement et le démontage des pièces à décor (antichambre, salle à manger, grand salon, chambre à coucher), à condition que la dépose se fit sous son contrôle.



1.



2.

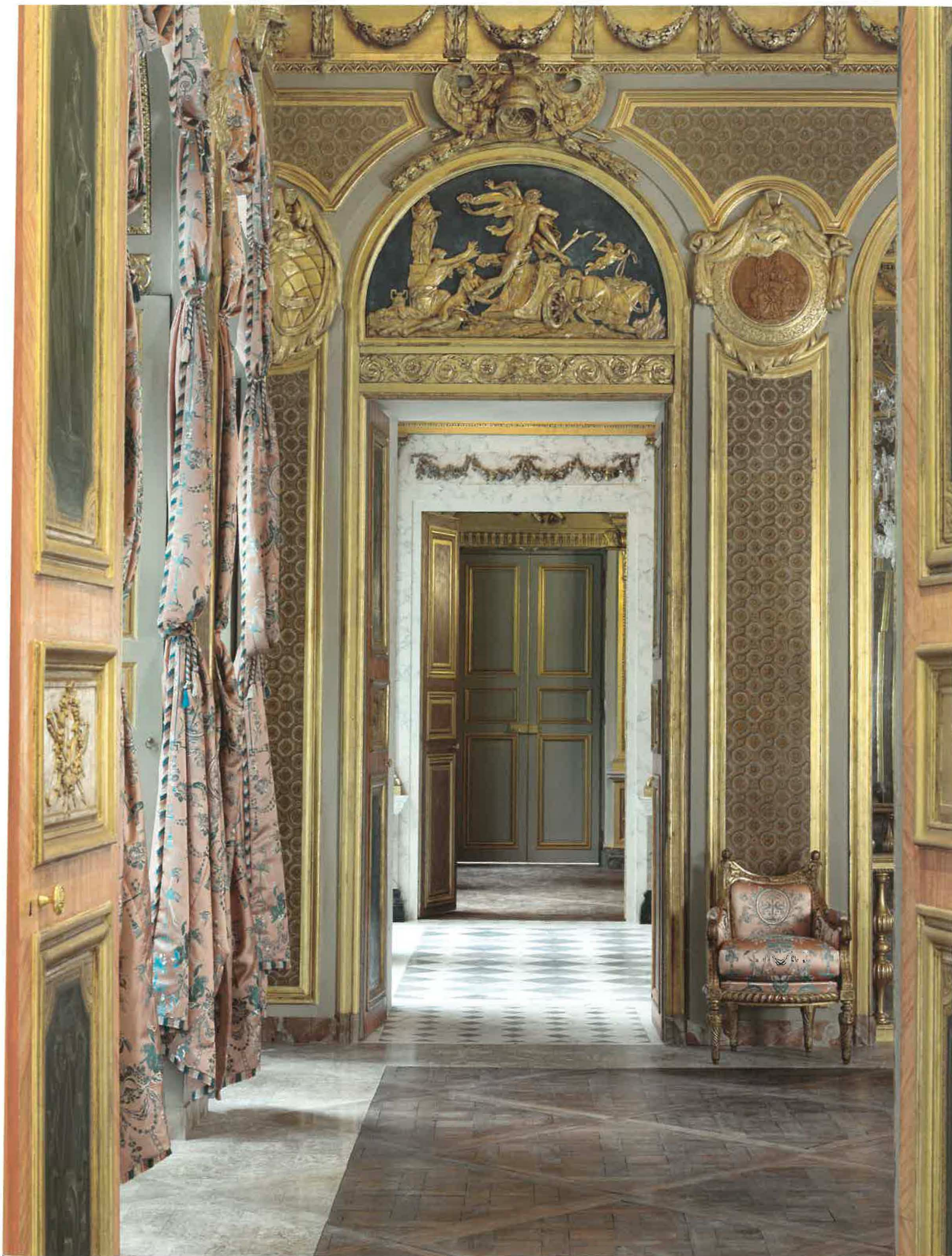
Au crédit de la Banque de France – et de son architecte, le talentueux Alphonse Defrasse –, le démontage, entamé en juillet 1923, se fit dans les meilleures conditions possibles, et dans un objectif incontestable de remontage : photographes et géomètres effectuèrent un état précis des lieux, les éléments déposés furent étiquetés et emballés avec soin, des moulages de sécurité des pièces les plus fragiles furent réalisés avant dépose. L'architecte rédigea même un « journal de la démolition », dans lequel il expliquait ses choix techniques.

Même si la démolition fut vécue comme un échec, il faut savoir gré à l'administration des Monuments historiques d'avoir fait tout son possible, entre 1914 et 1923, pour l'éviter, et notamment d'avoir employé l'arsenal juridique à sa disposition sans craindre d'être désavouée. Le sauvetage de la Chancellerie d'Orléans a pu être envisagé grâce à la loi de 1913, dont il représente, dans son domaine, la première application. La demi-mesure arrachée à la Banque de France a permis d'éviter une catastrophe plus grande encore, qui aurait pu être la démolition complète ou la dispersion par la vente des décors de l'hôtel.

À l'été 1924, l'hôtel était démolí et les décors remplissaient une centaine de caisses dans un entrepôt de la Banque de France. Une succession de circonstances malheureuses s'ensuivit : retard du chantier du bâtiment

1. Pour plus de précisions, nous renvoyons à l'ouvrage récemment paru : Emmanuel Pénicaud et Arnaud Manas, *La Chancellerie d'Orléans. Renaissance d'un chef-d'œuvre (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Dijon, Fatou, 2021, et, sur un point technique, à notre article déjà paru dans *Monumental*, « La restauration des menuiseries de la Chancellerie d'Orléans, Paris III^e », semestriel 1, 2020, p. 68-71.

Remerciements à Pierre Gilbert et Cinzia Pasquali pour les compléments apportés à cet article.





4.

neuf de la Banque, crise financière de 1929, départ à la retraite de Defrasse... Au début des années 1960, interrogé par le ministère de la Culture, le gouverneur de la Banque de France finit par avouer que les décors de la Chancellerie d'Orléans ne seraient pas remontés comme prévu dans l'enceinte de l'institution.

Il fallait donc trouver un lieu. Du côté du ministère, le dossier fut suivi sans énergie : déclassés avant leur dépose, les décors – propriété privée – avaient disparu du spectre de l'action publique. Les projets de réinstallation se succédèrent et quelques-uns donnèrent lieu à des études entreprises par des architectes en chef : au musée Carnavalet dans les années 1980 (Bernard Fonquernie), au Grand Louvre, puis dans un pavillon du Domaine de Saint-Cloud (Pierre-Antoine Gatiér). L'idée d'un remontage à l'hôtel de Rohan apparut à la fin de l'année 2004, après qu'un particulier, Bertrand du Vignaud, avait obtenu de la Banque de France, en 2000-2001, l'autorisation de dresser un inventaire exhaustif du contenu des caisses, à l'aide d'un financement du World Monuments Fund (WMF). L'hôtel présentait de nombreux avantages : contemporain de la Chancellerie d'Orléans, il était orienté de la même façon – une façade ouest sur jardin – et offrait une disposition comparable des espaces ; il avait perdu, au *xix^e* siècle, ses décors d'origine pour le rez-de-chaussée et se trouvait libéré de son affectation, à la suite du départ d'une partie des fonds des Archives nationales.

La Banque de France et le ministère de la Culture, encouragés par le WMF, s'accordèrent sur la solution de l'hôtel de Rohan et mirent au point une collaboration qui fut sans nuage. En 2015, les deux institutions se répartirent le financement du projet et la conduite du chantier fut confiée à l'Oppic. La Banque remplissait ainsi l'engagement pris en 1921, et proposa de faire don des décors à l'État au terme de leur réinstallation.

Ci-dessus

Figure 4
Le grand salon
de la Chancellerie d'Orléans,
photographie Médéric
Mieusement, 1889.

© Ministère de la Culture /
MAP / RMN-GP.

Ci-contre

Figure 5
La salle à manger
de la Chancellerie d'Orléans,
photographie Henri Émile
Cimarosa Godefroy, 1907.

© Paris Musées-Musée Carnavalet.

Page de droite

Figure 6
La Chancellerie d'Orléans,
en cours de démolition,
Emmanuel-Louis Mas, 1924.

© Ministère de la Culture /
MAP / RMN-GP.

Figure 7
Dépose du plafond de la salle
à manger de la Chancellerie
d'Orléans, 1923.

© Banque de France.

Figure 8
Le plafond de la salle à manger,
en cours de restauration par
l'atelier Arcanes, dans les
entrepôts loués à Montreuil
(Seine-Saint-Denis) où étaient
entreposés les décors, 2014.

© Arcanes.

Figure 9
Le remontage du plafond
de la salle à manger
à l'hôtel de Rohan, 2021.

Ph. Thierry Ardouin. © Oppic.



5.



6.



7.

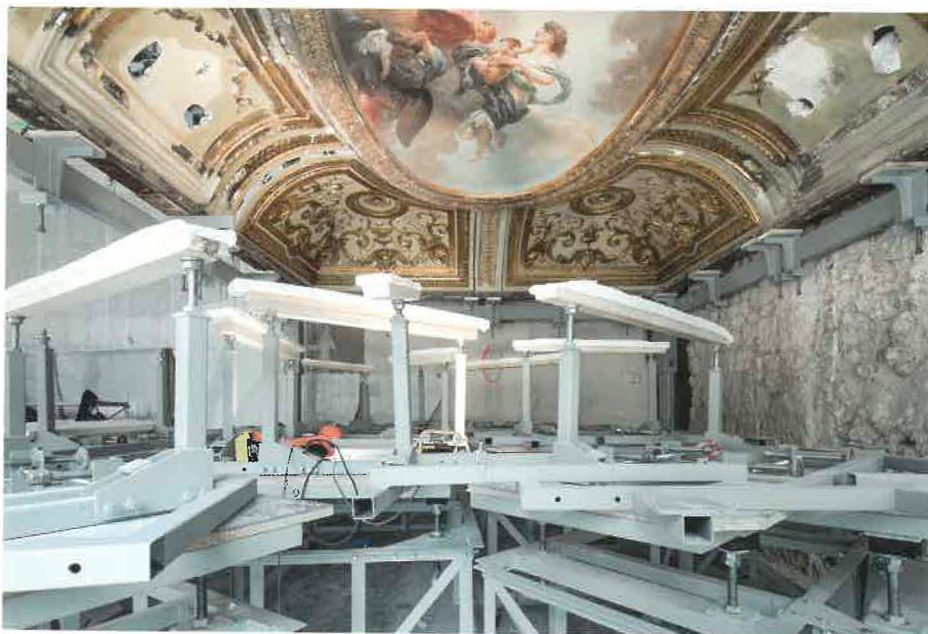
Principes de restauration et de remontage

Restait à remonter un hôtel particulier dans un autre. Un comité scientifique se réunit régulièrement, pour cela, à partir de 2012 : y siégèrent Colette di Matteo, Caroline Piel, Alexandre Cojannot, Bertrand du Vignaud, Bertrand Rondot et Guilhem Scherf, ainsi que les deux architectes chargés des travaux, François Jeanneau pour les travaux sur l'hôtel et Paul Barnoud pour les interventions sur les décors. Le comité avait à sa disposition un riche matériel : les décors eux-mêmes, déposés dans leur état de 1923 – soit murs et plafonds de quatre pièces, grand salon, chambre à coucher, salle à manger, antichambre, et quelques fragments du passage cocher et des façades extérieures ; les archives et les photographies du démontage ; les sources historiques relatives à la construction de l'hôtel – quelques devis, de précieuses descriptions et un ensemble de dessins reproduisant l'intérieur de l'hôtel au terme des travaux de rénovation de Charles De Wailly, en 1774.

La première question fut celle de l'état de référence : de sa construction par Germain Boffrand en 1704-1705 jusqu'à sa démolition en 1923, l'hôtel avait connu plus de deux siècles de vie ; si l'état « De Wailly », correspondant



8.



9.

au chantier de rénovation des années 1765-1772, paraissait à juste titre le plus significatif, fallait-il pour autant éliminer toute trace ultérieure ? Une première campagne de transformation avait eu lieu dès avant la Révolution, et les *xix^e* et *xx^e* siècles avaient entraîné quelques modifications. L'approfondissement de l'histoire des décors, mené parallèlement au chantier, guida le comité scientifique. Au fil de ses réunions, il décida de restaurer les décors dans leur état « De Wailly », en éliminant les repeints postérieurs. En cas de doute – plusieurs états successifs ayant pu se succéder sous le même De Wailly –, la confrontation des archives, des représentations figurées et des décors contemporains a conduit à retenir les solutions paraissant les plus harmonieuses. Face aux transformations du *xix^e* siècle, l'attitude du comité fut pragmatique. Certaines d'entre elles ont été conservées, notamment dans l'antichambre, pièce la plus disparate, quand d'autres ont été effacées. Ainsi en est-il des sols, qui ont été restitués en parquet Versailles pour le grand salon et la chambre à coucher, et en marbre pour l'antichambre et la salle à manger, d'après les descriptions archivistiques et suivant un dessin de sol du palais Spinola à Gênes, dû à De Wailly. En règle générale, le comité s'est

efforcé de ne pas restituer d'éléments disparus et connus par un seul dessin : c'est le cas des cheminées d'origine ou des caryatides de la salle à manger. De la même façon, au terme de longues discussions, il a été décidé de ne pas recréer le décor intérieur des niches de la chambre à coucher, que nous ne connaissions que par des descriptions écrites. En revanche, le dallage de pierre courant le long des murs du grand salon, qui masquait un système de chauffage par le sol inspiré des théories novatrices de Montalembert, a été recréé.

Le même parti de prudence a été observé pour le mobilier ; du mobilier d'origine, seuls subsistent aujourd'hui quatre fauteuils et une console, repérés grâce à Christian Baulez sur le marché de l'art pour les sièges, et dans les collections du musée Roybet-Fould de Courbevoie pour la console. Ces cinq éléments ont été remis à leur emplacement dans les décors. Le seul meuble ajouté fut un lit, jugé nécessaire dans la chambre à coucher. Faute de lit d'origine, c'est un lit Louis XV en bois doré, estampillé de Tilliard, qui a été acquis sur le marché de l'art en 2021, et regarni par les soins du Mobilier national. Le textile a donné lieu à des choix spécifiques : dans le grand salon, les rideaux et la garniture des fauteuils ont été confectionnés avec un lampas, retissé dans les couleurs du tissu d'origine – « aurore », bleu et blanc –, d'après un motif trouvé dans le catalogue de Tassinari. Dans la chambre à coucher, c'est un damas bleu à motifs Louis XV, assorti au lit, qui a été retenu.

Un chantier remarquable

Le chantier, entamé dès 2011 pour la restauration hors sol des décors, sous l'égide du WMF, puis ralenti, reprit en 2016. Les premiers éléments de décor furent apportés à l'hôtel de Rohan en vue de leur remontage à l'automne 2020. Les avantages offerts par le bâtiment s'accompagnaient de contraintes réelles, qui furent résolues par les deux architectes. Pour que le grand salon, haut de 6,46 m, puisse loger en hauteur dans l'hôtel – dont le rez-de-chaussée culminait à 5,80 m –, il fallut décaisser le sol de près de 50 centimètres et changer un plafond ; pour les mêmes raisons, la distribution originelle des pièces de la Chancellerie d'Orléans fut modifiée : la succession



11.



12.

« chambre à coucher, grand salon, salle à manger » fut remplacée par l'ordre « grand salon, salle à manger, chambre à coucher ». De légers amincissements furent aussi pratiqués sur les lambris, ainsi que quelques adaptations d'axe dans les ébrasements de fenêtre. L'ensemble de ces interventions fut soumis à l'approbation de la Commission nationale des monuments historiques, qui donna son aval à l'automne 2014.

Le chantier de restauration des éléments de décor fut confié à deux prestataires principaux : les Ateliers de la Chapelle pour le lot « menuiserie-ébénisterie » et l'atelier Arcanes pour les autres supports. Après une étude préliminaire, ce dernier a mené l'opération en plusieurs phases : chaque pièce du décor a été identifiée – l'ensemble formait un « puzzle » de plusieurs milliers de pièces – et la méthodologie de travail appropriée a été déterminée en lien avec l'architecte en chef et le comité scientifique. L'activité a été particulièrement polyvalente : peinture, dorure, staff, pilastres d'albâtre de la salle à manger... sans compter la conception de la structure métallique qui soutient chacune des pièces, conçue par Bucci and Partners et réalisée par les métalliers AOF et Passerieux et fils, en tant que sous-traitants d'Arcanes. Pour les Ateliers de la Chapelle, la restauration a porté sur les panneaux de lambris, les portes, le parquet, les fenêtres et volets intérieurs ; elle a inclus les nombreux éléments de serrurerie d'origine. Chaque pièce a été soigneusement étudiée en atelier, afin de comprendre l'évolution des décors et de reconstituer chaque élévation. L'exploitation parallèle des archives de l'hôtel a permis de vérifier toutes les hypothèses ; tous les éléments d'origine ont été restaurés et remis en place. La lustrerie a fait intervenir plusieurs interlocuteurs : Matthieu Lustrerie et Delisle pour le grand salon et la salle à manger, ainsi que le Mobilier national pour la chambre à coucher.

Ci-contre et ci-dessus

Figure 10
Remontage, en cours, des éléments du grand salon à l'hôtel de Rohan, 2021.

Ph. Thierry Ardouin. © Oppic.

Figure 11
Restauration d'une voussure d'angle du plafond du grand salon, par l'atelier Arcanes, à Montreuil, 2014.

© Arcanes.

Figure 12
Restauration de l'une des portes de la salle à manger, par les Ateliers de la Chapelle, à Montreuil, 2014.

© Arcanes.

Page de droite

Figures 13 à 17
Les décors de la Chancellerie d'Orléans, remontés à l'hôtel de Rohan, 2021.

13. L'antichambre.

14. Statue de l'Eau, par Augustin Pajou, plâtre peint, dans le passage cochier.

15. Dessus-de-porte du grand salon, en stuc, *L'Air, ou Borée enlevant Orythie*, par Augustin Pajou.

16. La chambre à coucher de la marquise de Voyer, avec le lit à la polonaise, attribué à Jean-Baptiste Tilliard, XVIII^e siècle.

17. Le grand salon restauré.

Ph. N. Cantin, N. Dion, S. Méziache.
© Archives nationales / Atelier photographique.



10.



13.



14.



15.

La scénographie de l'ensemble a été confiée à l'atelier BGC. Dans le vestibule ont été présentés, de façon sobre et minérale, les éléments conservés des façades extérieures et du passage cocher, ainsi qu'une maquette de l'hôtel original. Dans les pièces à décor, la scénographie a été volontairement réduite à de discrètes fiches de salle. Une « salle de muséographie » attenante au vestibule offre plus de matière : une maquette des décors intérieurs au XVIII^e siècle, une borne interactive, un film sur l'histoire de l'hôtel et une chronologie. Enfin, dans un passage entre deux pièces à décor, les toiles peintes qui ornaient le cabinet de M^{me} de Voyer, cinquième pièce décorée de l'hôtel, ont été reproduites sous forme de fac-similés. Disparues dès la fin du XIX^e siècle, ces toiles ont été identifiées en cours de chantier dans un catalogue de vente parisien de 1994, mais le nom de leur acquéreur n'est pas connu : leur reproduction sur les murs de ce passage permettra, nous l'espérons, de les retrouver un jour.

E. P.

Fiche technique

Maîtrise d'ouvrage :
ministère de la Culture,
Oppic et Banque de France,
avec le soutien du World
Monuments Fund.

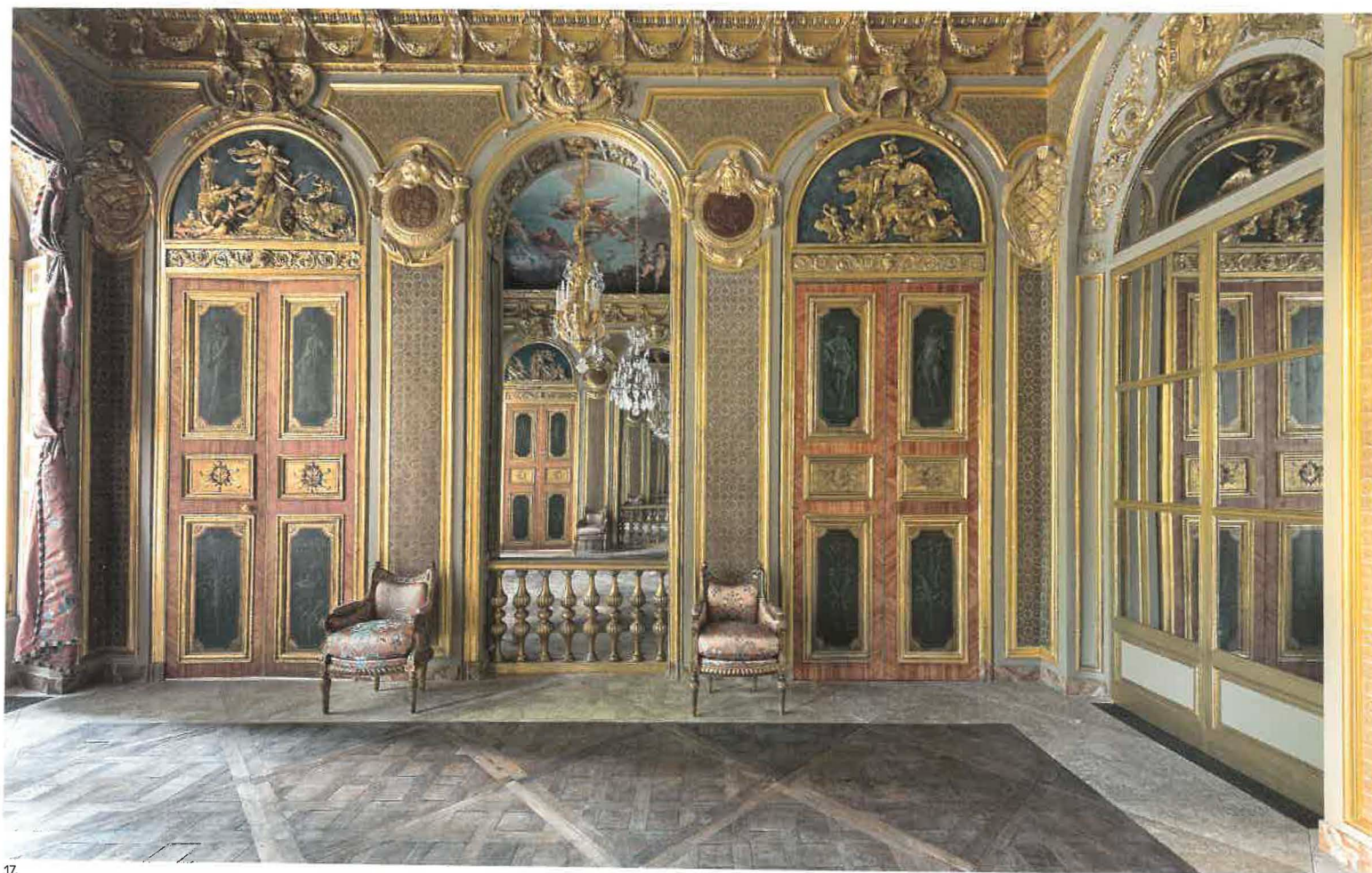
Maîtrise d'œuvre :
François Jeanneau, ACMH
(travaux sur l'hôtel de Rohan),
et Paul Barnoud, ACMH
(interventions sur les décors).

Coordination du projet :
Bertrand du Vignaud
(2001-2014); Emmanuel
Pénicaud (2014-2022).

**Titulaires des lots
principaux :** Cinzia Pasquali,
atelier Arcanes (restauration
des décors); Pierre Gilbert,
Les Ateliers de la Chapelle
(menuiserie-ébénisterie);
BGC Studio (scénographie).



16.



17.